

Présidentielle 2022 : 11 propositions au service de la Petite Enfance

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 18 janvier 2022 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) présente ses 11 propositions pour faire de la Petite Enfance une priorité pour la France.

La Petite Enfance, secteur essentiel sur lequel toute la société se repose, se dégrade

Alors que toute notre société s'accorde sur le fait que seul l'investissement dans la Petite Enfance et les 1000 premiers jours de l'enfant nous permettra de retrouver ce qui a longtemps fait le socle de notre réussite : une natalité dynamique, un ascenseur social efficace, une intégration par la mixité sociale, la progression de l'emploi féminin, une performance PISA reconnue, **la FFEC rappelle le constat d'une dégradation structurelle de nombre de place d'accueil.**

- Depuis 2015, les créations de places en crèches ne suffisent plus à compenser la réduction de nombre de places chez les assistantes maternelles et en préscolarisation et 160 000 départs d'Assistants maternelles sont prévus d'ici 2030 (sur 290 000 exerçant en 2021)¹.
- Entre 2016 et 2019, c'est 15 300 places d'accueil qui ont été détruites².
- Aujourd'hui, 40% des enfants de moins de 3 ans n'ont aucune solution d'accueil³.
- Plus d'un enfant sur deux gardé par ses parents ou des proches l'est faute d'autre solution⁴.
- En 2021, des places de crèches ne sont pas proposées aux familles, du fait de la pénurie de professionnels de crèches.

La Petite Enfance est pourtant un investissement social aux multiples vertus

La crèche n'est pas seulement une solution de garde pour les parents, elle est aussi le lieu de socialisation des enfants et un outil de lutte contre la pauvreté en participant à une **primo-éducation de qualité.**

Un dollar investi dans les meilleurs programmes éducatifs pour la petite enfance rapporte 7,3 dollars à la société (James Heckman, prix Nobel d'économie)⁵.

Pour Esther Duflo, Française Prix Nobel d'Economie, c'est une dépense 3 fois gagnante : pour les enfants et les adultes de demain, pour les parents qui peuvent reprendre leur emploi, pour les professionnels de la Petite Enfance eux-mêmes.

Les 11 solutions portées par la FFEC pour créer un droit opposable effectif des enfants à un accueil de qualité

Afin de permettre à la France de renouer avec une démographique dynamique, de préparer les adultes de demain, et de construire une société plus égalitaire pour ses enfants, la Fédération Française des Entreprises de Crèches propose :

Pour une politique Petite Enfance qui renforce l'égalité des chances, il faut des professionnels de la Petite Enfance

N°1 : Former 60 000 nouveaux Auxiliaires de puériculture et Éducateur de jeunes enfants

N°2 : Moderniser la formation des professionnels de la Petite Enfance et ouvrir la reconnaissance des diplômes européens

¹ Revue des dépenses socio-fiscales en faveur de la politique familiale, IGAS-IGF, Juillet 2021, p.68 : https://igas.gouv.fr/IMG/pdf/2021-021r-revue_depenses_politique_familiale_d.pdf

² ONAPE, décembre 2021 :

https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/observatoire_petite_enfance/Cnaf_Rapport%20Onape_Accueil%20du%20jeune%20enfant2021.pdf

³ https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/observatoire_petite_enfance/Onape%20Rapport%202021%20accueil%20du%20jeune%20enfant.pdf

⁴ EY, 1^{er} baromètre économique de la Petite Enfance : <https://ff-entreprises-creeches.com/wp-content/uploads/2020/01/2019-11-1er-baro-eco-petite-enfance-pdf>

⁵ Jorge Luis García, James J. Heckman, et al., "The Life-cycle Benefits of an Influential Early Childhood Program", NBER Working paper, décembre 2016. Cette évaluation est faite quand les enfants participant au programme ont atteint l'âge de 35 ans.



N°3 : Valoriser les professionnels des crèches et micro-crèches, professionnels de l'éducation précoces des enfants

Pour une politique Petite Enfance de qualité, il faut investir

N°4 : Créer 90 000 places de crèches pour répondre aux besoins d'accueil des enfants et de leurs parents.

Pour la qualité d'accueil et les professionnels, il faut dépenser

N°5 : Soutenir les employeurs socialement responsables et étendre le Crédit d'Impôt Famille (CIFAM) aux Indépendants

N°6 : Sortir du subventionnement public à l'acte d'accueil pour financer la qualité d'accueil

N°7 : Revaloriser le plafond payé par les parents en micro-crèche au-delà de 10 euros par heure

Pour une égalité du soutien public aux enfants

N°8 : Renforcer la dépense publique du Complément de Mode de Garde (CMG) PAJE pour favoriser l'égalité des restes à charge.

N°9 : Soutenir les dépenses des employeurs en faveur de tous les modes d'accueil de jeunes enfants

N°10 : Soutenir les micro-crèches engagées dans l'accueil des familles les plus fragiles

N°11 : Renforcer l'offre d'accueil d'urgence et de répit en micro-crèches

Les 11 propositions au service de la Petite Enfance sont [téléchargeables ici](#)

La FFEC invite les candidats à l'élection présidentielle à présenter leurs engagements pour la Petite Enfance le 21 mars

La Fédération Française des Entreprises de Crèches appelle tous les candidats à l'élection présidentielle à faire de la Petite Enfance une priorité pour la France et les invite à présenter leurs engagements le 21 mars au Printemps de la Petite Enfance, un événement ouvert à tous les acteurs de la Petite Enfance co-organisé avec [Les Pros de la Petite Enfance](#).

Pour la FFEC, « **il faut qu'en 2022 la Petite Enfance devienne une priorité pour la France** ».

[Contact presse](#) : Elsa HERVY Déléguée générale
06 38 54 49 73 elsahervy@ff-entreprises-creches.com

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 800 entreprises adhérentes représentant 2 000 établissements, soit plus de 52 000 places de crèches en France et employant 21 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.